

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 juin 2023

N° CM12062023-12
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 6 juin 2023

Nombre de Conseillers : 28
Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETTON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme L. AVOINE	Procuration à	Mme I. BROSSET
M A. GUILLOTEAU	"	Mme M. DEVANNE
Mme M. LERAY	"	M N. RIPALULT
Mme S. BÉNÉTEAU	"	M D. DOLÉ

Secrétaire : Mme MB VINCENT

OBJET : FONCTIONNEMENT DU CCAS - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE ELU

VU l'article R 123-10 du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) portant sur le renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale (CCAS) ;

VU la délibération n°CM15062020-08 du 15 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal a fixé le nombre des membres du CCAS à 15 ainsi représentés :

- le Maire, Président de droit ;
- 7 membres élus du Conseil Municipal ;
- 7 membres issus d'associations et/ou organismes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ;

VU la délibération n°CM16112020-02 du 16 novembre 2020, par laquelle le Conseil Municipal a désigné ses membres élus ;

CONSIDERANT la démission de Monsieur Anthony PERROTIN du Conseil Municipal, membre du CCAS ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

NOMME Monsieur Pascal BOUSSEAU pour remplacer Monsieur PERROTIN au sein du CCAS composé ainsi en partie par les élus suivants :

Présidente :	Madame Michelle DEVANNE, Maire
Vice-Présidente :	Madame Nicole FIORI
	Monsieur Jean-Claude MARCHAND
	Madame Laurence BRISSEAU-JAUZELON
	Madame Estelle BILLEAUD
	Monsieur Jacques BALLAY
	Madame Monique RANGEARD
	Monsieur Pascal BOUSSEAU

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Marie-Bernadette VINCENT
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire